

Procédure d'adhésion au programme pHARe pour 2023-2024

1. Se connecter à l'Intranet (ARENA / ENQUETE et PILOTAGE / Programme pHARe)



2. Cliquer sur Administration.



3. Cocher la case.



4. Cliquer sur **Accéder au programme Phare**.



5. Télécharger le **certificat**. Il pourra être imprimé et affiché à l'entrée de l'école.



6. Vérifier le bon déroulement de l'adhésion sur le tableau de bord.

Accueil Administration Espace documentaire **Tableau de bord** Historique

ons Phare à engager

Groupe mon équipe Phare

Nommer les membres de mon équipe ressource

Grille de labellisation Indicateurs de suivi Situations traitées

Ecran de labellisation

Progression de la labellisation pour ECOLE

Année scolaire
2023-2024

✓ Validée ● A réaliser ✗ Non réalisée

Grille de labellisation

L'école participe au programme Phare	
Adhésion validée	✓
Respect de la systémie du programme	